



## Documents officiels et oublie du second prénom

-----  
Par Etudiante

Bonjour,

J'ai plusieurs questions au sujet de l'usage de mon deuxième prénom.

Pour commencer, sur mon acte de naissance mes deux prénoms ne sont séparé que d'un espace, il n'y a ni tiret, ni virgule. Est-ce que cela compte comme un prénom composé ou deux prénoms?

Ensuite, je n'utilise jamais mon second prénom. Pour être tout à fait honnête, pendant longtemps, je ne savais même pas l'écrire correctement. Je n'ai donc jamais pensé à l'ajouter dans mes documents officiels lorsque mon prénom est demandé, notamment pour mes inscriptions universitaires ou autres. Plusieurs de mes diplômes ne portent que mon premier prénom, ma carte vital aussi. Est-ce que cela est problématique d'un point de vue légal? Si oui quelle sont les démarches à suivre pour rectifier ce problème?

Cordialement,